## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



## **Devis / Projet**

(AX)

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406071	24/06/14	NCS PLATEAU 5/7-1	Benjamin QUINIO	1

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	Affaire suivie par Hervé BOUCHET mail : rvbouchet@gmail.com Cell : 06 02 10 58 47						
	OBJET : LOCATION DE MATERIEL DE SCENE AVEC PRESTATIONS DE PERSONNEL TECHNIQUE STADE ROBERT BARRAN A MONTREUIL POUR LE CONCERT DU 05/07/2014						
	DETAIL DU MATERIEL LOUE						
PRATOS	Praticables 2 x 1m, pour pied 40 x 40mm (matériel de la Ville de Montreuil, livrés sur site le 04/07/2014 : matin (impératif)	54,000	Unité	0,000		0,00	
PRATOSGC_200	Garde corps pour podium 100 x 200	10,000	Unité	9,000	100%	0,00	
PRATOSGC_100	Garde corps pour podium 100 x 100	2,000	Unité		100%	0,00	
PRATOSESCA5	Emmarchement pour podium à 1,00m	2,000	Unité	22,000		0,00	
PRATOSPIED	Jeu de 4 pieds pour praticable à 1m	54,000	Unité	1,500	100%	0,00	
	NOTE IMPORTANTE : - La pose des éléments de scène ne peut s'effectuer que sur sol plan et stable. La faisabilité du montage sera confirmée par par un examen technique du sol du site la veille de la pose.						
	MAIN D'OEUVRE						
MO03P	Forfait monteurs démontage > 4 Monteurs vaccation 4h00	4,000	Unité	190,000	100%	0,00	
PRESTA	Prestation forfaitaire comme décrite, ci-dessus :	1,000	Unité	970,000		970,00	3

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement: La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

**Devis / Projet** 

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406071	24/06/14	NCS PLATEAU 5/7-1	Benjamin QUINIO	2

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	
	CONDITIONS COMMERCIALES	-					
	Commande : Bon de commande valant acceptation du présent devis						
	et des conditions générales de location / vente jointes.		1				
	Devis à retourner daté/signé avec la mention "BON POUR ACCORD"		1				
	revêtu du cachet commercial / administratif ou associatif.						
	Règlement : Acompte 10% à la commande soit 116,00€		1				
	Le solde à réception de facture par chèque.						
	DECTE A VOTRE CHARGE / ACCURANCES						
	RESTE A VOTRE CHARGE / ASSURANCES						
	- La mise à disposition d'un engin de manutention permettant le						
	déplacement et la mise en place des palettes de lest (1000kg) et du						
	matériel technique sur la surface du terrain de rugby depuis le lieu						
	de déchargement des camions de transport les 04 et 05/07/2014.						
	- Les "barrières de police" pour le balisage des zones techniques.						
	- Les demandes préalables et l'obtention des diverses autorisations						
	concernant la mise en place du matériel, de la prestation						
	décrites ci-dessus.						
	- L'assurance et le gardiennage du matériel mis en place ; ce dernier						
	étant placé sous la responsabilité du Client (locataire), il incombe						
	à celui-ci de contracter une assurance couvrant ledit matériel,						
	depuis son déchargement sur le site de la prestation et						
	jusqu'à son complet rechargement en fin de démontage.						
	La responsabilité du Client (locataire), restera engagée,						

Code	Base	Taux	Montant
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
XXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX
Total	XXXXXX		XXXXXX

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX	XXXXXX

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement : La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.

## **VNS**

Sonorisation Eclairages Scéniques 7 boulevard Henri Barbusse

93100 MONTREUIL

N° Siret: 32189727400015

N.A.F.: 9002Z

N° intracommunautaire: FR89321897274

**Devis / Projet** 

01 48 59 27 63 01 48 59 68 90 Ass. NARVALOW CLUB

18 rue Rochebrune 93100 MONTREUIL



/AX

N° Compte Client: 411149999

N° intracommunautaire:

NUMERO	DATE	REFERENCE	CONTACT VNS	PAGE N°
DE1406071	24/06/14	NCS PLATEAU 5/7-1	Benjamin QUINIO	3

Madame, Monsieur, Comme suite à votre demande, dont nous vous remercions, nous vous prions de trouver, ci dessous, notre meilleure offre pour l'affaire référencée en objet.

Code	Désignation	Qté	Unité	P UHT	%	Total HT	*
	y compris lors de la pésence des Techniciens salariés par VNS, qui ne seront en aucun cas, à aucun moment, responsables de la surveillance du matériel et des installations.						

Code	Base	Taux	Montant
3	970,00	20,00%	194,00
Total	970,00		194,00

Total HT	Escompte	Total TTC	Acompte	NET A PAYER
970,00	0,00	1 164,00	0,00	1 164,00

Vous souhaitant bonne réception, restant à votre écoute pour tous renseignements, nous vous prions de croire,

Madame, Monsieur, à l'assurance de notre courtoise considération.

Le Service Commercial

Conditions de règlement : La loi N°2008-776 du 4 Aout 2008 dite de modernisation de l'économie sous l'article L.441-6 du code du commerce fixe les conditions de paiement applicables à compter du 1er janvier 2009 dans la relation client/fournisseur à un délai maximum de 60 jours nets ou 45 jours fin de mois.